

	<p>ASSOCIATION DES FAMILLES VICTIMES DU SATURNISME 3, rue du Niger - 75012 PARIS tel : 09 53 27 25 45 fax : 09 58 27 25 45 mail: afvs@free.fr site internet: www.afvs.net</p> <p>Nous avons besoin de votre soutien...</p>
---	---

L'Association des familles victimes du saturnisme (AFVS) a pour objet l'éradication de la maladie du plomb par la prévention, l'aide aux familles touchées par le saturnisme et l'indemnisation des victimes lorsqu'il y a eu faute.

Le saturnisme provient en grande partie des logements anciens et insalubres dans lesquels la peinture au plomb a été utilisée ; cette peinture en se dégradant intoxique les habitants et elle est particulièrement dangereuse pour les enfants chez lesquels elle entraîne des séquelles irréversibles et empêche notamment le développement normal du système nerveux.

Depuis 1998, grâce à son travail sans relâche auprès des familles, l'AFVS a obtenu que nombre d'entre elles soient relogées dans des logements sains.

Elle a également contribué à ce que les pouvoirs publics abaissent le taux d'intoxication au plomb dans le sang de 100 à 50 microgrammes par litre, suivant en cela les recommandations des scientifiques et se rapprochant ainsi des normes pratiquées à l'étranger. Reste à développer plus largement le dépistage sur l'ensemble du territoire français, car celui-ci est le seul moyen de découvrir les personnes intoxiquées.

L'AFVS a renouvelé ses moyens d'information : le site internet a été mis à jour (www.afvs.net), un second film a été produit pour décembre 2016, une brochure (disponible début 2017) a été rédigée pour faire connaître les conséquences de cette pathologie, les moyens de la combattre et les procédures pour y remédier.

Ces outils permettent de sensibiliser les familles à risque et sont aussi nécessaires pour les formations auprès des personnels médicaux et des travailleurs sociaux.

Comme toutes les associations, nous connaissons une diminution importante des subventions publiques et privées. Cela nous met dans de grandes difficultés pour effectuer notre travail auprès des familles et la réalisation de nos projets, et cela menace la survie de notre association. C'est pourquoi nous faisons appel à vous.

Merci d'adresser vos dons à l'adresse ci-dessus. Un reçu vous sera envoyé vous permettant de déduire 66% de ce montant de votre impôt sur le revenu.

Pour l'association :

Patrick MONY, Président
Jean-Marie BOILLAT, Trésorier et
Claire GUIGNARD-HAMOND, Secrétaire générale.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Souhaitez-vous être tenus informés de nos activités ?

Oui Non